

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 6

Artikel: La fête des vigneronns de Vevey
Autor: Grellet, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

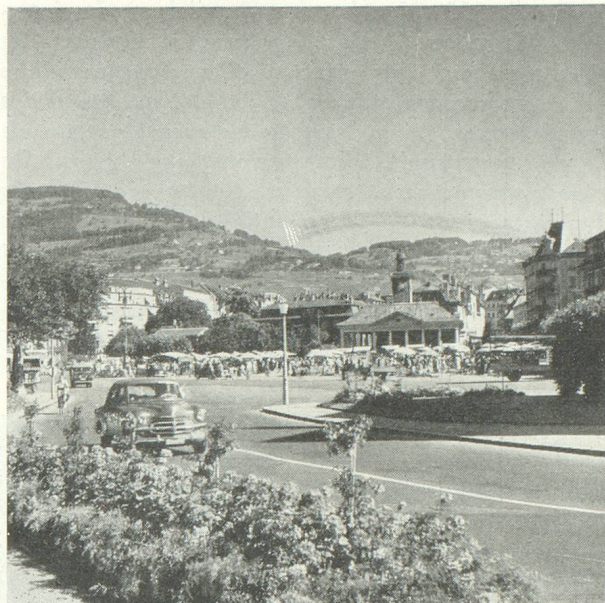
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fête des vigneronns de Vevey

PAR PIERRE GRELLET



Vevey : la place du Marché où se construit l'amphithéâtre.

La plus ancienne relique de la Corporation ou Abbaye des vigneronns de Vevey est une coupe dédiée à Bacchus. Si le dieu du vin reste, comme il se doit, une des figures principales de cette fête des vigneronns dont la renommée ne cesse de s'étendre à travers le monde, l'origine de ce spectacle ne se rattache guère au culte dionysiaque de la Grèce antique. Les compères vigneronns ne furent que les initiateurs, en quelque sorte involontaires, d'une manifestation d'art qui s'inscrit parmi les grands événements de la vie d'un peuple. Chaque année, depuis plusieurs siècles, leurs délégués faisaient le tour des vignes du pays et accordaient des récompenses aux vigneronns les plus méritants.

Le vin a des vertus sociables. Une petite promenade en cortège précédait la remise des couronnes aux plus dignes. Une modeste collation suivait la cérémonie. Au cours des âges, la fête se développa d'année en année. Aux compagnons de la vigne, défilant l'outil sur l'épaule, se mêlèrent des porteurs d'attributs, arborant des statuette de saint Urbain, patron de la corporation, de Bacchus, de la Charité et concession au souverain bernois du Pays de Vaud, un ours en plâtre peint. Le germe de la fête était planté.

Au XVIII^e siècle, il prit de l'ampleur. C'était le temps où la Suisse apparaissait aux étrangers comme une idylle pastorale. Une mythologie aimable apparut dans la fête des vigneronns de Vevey, qui désormais ne se célébrait que tous les trois ans, vu son développement. Au jeune homme hissé sur un tonnelet porté à dos d'hommes sur un brancard et qui figurait Bacchus, on adjoignit une Cérés. Pour ménager les rigoristes, cette divinité fut d'abord représentée par un garçon en travesti. Puis, Bacchus

et Cérés s'accompagnèrent de chars décoratifs : celui de Noé, père de la vigne, ceux des métiers vinicoles. Cérés eut son cortège de moissonneurs et de moissonneuses portant les épis et la faucille. Il y avait du Florian dans l'air, des habits blancs garnis de rubans verts, des chapeaux de paille ornés de fleurs. Les conseillers de la Confrérie arborent l'habit vert et la culotte blanche, se coiffent d'un chapeau de paille décoré d'une grappe de raisin. Le cortège est ouvert par le Révérendissime Seigneur Abbé, marchant tête découverte dans son habit violet, la crosse d'or à la main.

Avec le XVIII^e siècle, s'achève une ère heureuse. En 1791, on voyait avec inquiétude des têtes coiffées du bonnet rouge. Pour la fête de cette année, on mobilisa cent cinquante hommes pour maintenir l'ordre. Un vent nouveau soufflait du Jura. Pour la première fois, Cérés reprit son sexe. Les événements se précipitaient. Bonaparte avait conquis l'Italie, la Savoie était devenue française quand fut célébrée la fête de 1797. L'enthousiasme révolutionnaire s'unissait à la vieille allégresse des coraules et des chansons de ronde. Le cycle des saisons s'esquissait dans la fête. Une printanière Palès se joignit à l'estivale divinité des moissons et au dieu du vin, couronné des pampres de l'automne. Sur la Grande Place, on dressa des estrades où se pressèrent deux mille spectateurs. Un échappé de la guillotine de la Place de la Révolution et des massacres dans les prisons de Paris s'exaltait devant la « belle onde du Léman, chargée de brigantins, de nacelles aux couleurs des divers peuples qui venaient assister à la fête ».

Un long intervalle sépara celle-ci de la suivante. La face bouleversée de l'Europe avait été plus ou moins restaurée quand le Seigneur Abbé publia

la fête de 1819. Pendant tout le siècle, à des intervalles de quinze à vingt-cinq ans, maintenant, les fêtes accentuent leur caractère d'hommage grandiose à la terre et aux saisons. Elles attirent des foules grandissantes. Dans les grandes manifestations de l'âme d'un peuple, elles prennent rang parmi les plus universellement connues. On les compare aux Panathénées de la Grèce antique, à une sorte de Bayreuth des chants et de la danse. Les critiques et les écrivains les plus notoires d'Europe et d'Amérique se rencontrent à Vevey en cette première quinzaine d'août. Les spectacles de 1865, 1889, 1905, 1927 consacrent un succès mondial. Fidèle à ses origines, la grande ronde des saisons ne met en mouvement ses harmonies colorées qu'après que le Révérendissime Seigneur Abbé, devant les deux mille figurants immobilisés, se soit avancé sur l'estrade pour proclamer, dans un grand silence, les noms des vigneronnes dont le travail des dix dernières années a été jugé digne d'être couronné. Cette récompense de longues vies de travail et d'honneur donne à la fête son sens humain.

Le scénario est traditionnel, mais varié dans ses formes et ses couleurs, dans sa musique et dans son poème. C'est le cycle des saisons. Longtemps, les saisons se suivirent dans l'ordre du calendrier. Les tableaux s'ouvraient avec le printemps et s'achevaient sur l'hiver. Leur progression agricole, désormais instituée, donne au spectacle plus de mouvement dramatique. Il commence avec l'hiver, sommeil de la nature, qui s'éveille au printemps, s'épanouit avec l'été, triomphe avec l'automne et ses récoltes. Avec ses verts tendres, ses roses et les mauves délicats de ses premières fleurs, le printemps développe ses figures et ses ballets sous l'invocation de Palès. La blonde déesse des moissons, Cérès, préside à l'été dans la gloire de ses blés dorés, le rouge éclatant de ses coquelicots. L'automne, avec Bacchus, paraît enfin dans la splendeur de ses tons de rouille et de pourpre. Pour la finale, à l'appel de la bacchanale, les quatre mille participants de la fête de cette année,

se donnant la main, harmoniseront les couleurs de toutes les saisons.

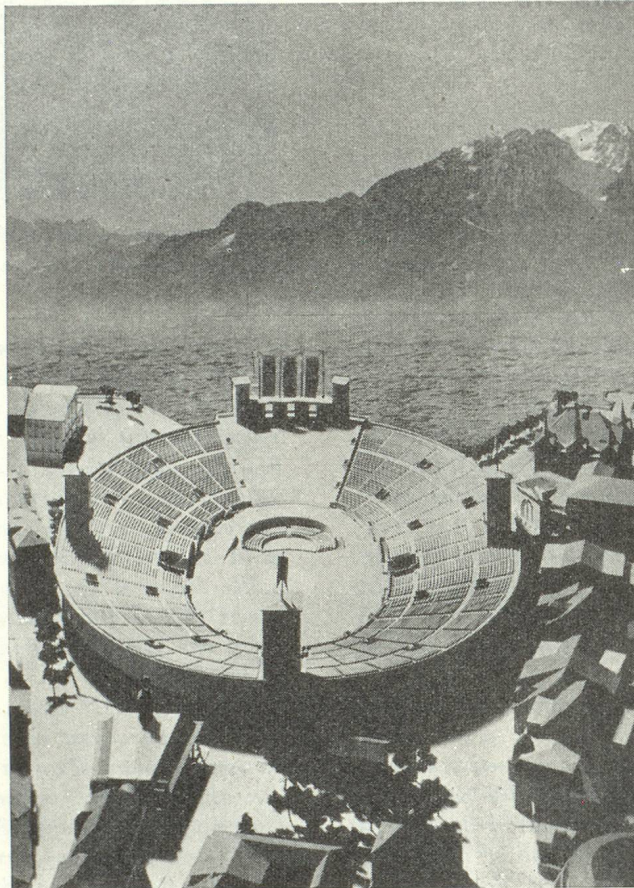
La vie et l'action du spectacle sont renforcées par des tableaux symboliques, traités en ballets. On verra les attaques du gel sur les vignes printanières, l'hommage des fleurs nouvelles à Palès; les archers du soleil salueront la gloire de Cérès; des groupes chorégraphiques représenteront la lutte des vigneronnes contre les ennemis de la vigne. Et la montée et la descente des alpages trouveront leur symbole consacré dans le Ranz des vaches.

Les costumes seront cette fois-ci librement inspirés de l'époque romantique: filles aux fins corsages cambrés, en amples robes juponnées, hommes coiffés du haut-de-forme de paille, la taille bien prise dans l'habit court à queue d'hirondelle.

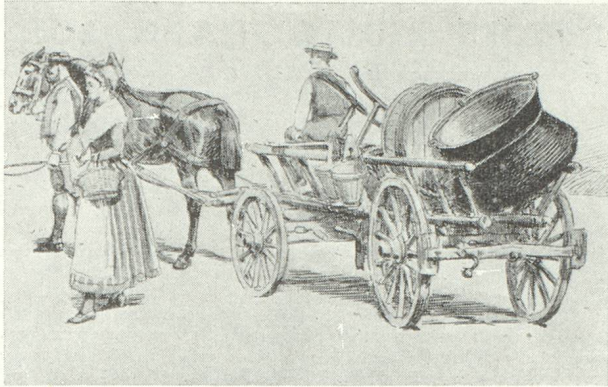
Après le drame sanglant de la dernière guerre, amenant un nouveau et profond bouleversement du monde, la Confrérie des vigneronnes décida de célébrer, dès que les circonstances le permettraient, la fête qui suivrait celle de 1927. Elle voulait qu'elle fût en tous points digne des précédentes. Mais retrouverait-on, dans une cité de dix-huit à vingt mille habitants — y compris les localités environnantes — une population acceptant de donner, par pur dévouement, l'effort considérable exigé par une manifestation d'une telle ampleur? Le pays répondit magnifiquement à cet appel.

Depuis des mois, une partie importante de la population se consacre bénévolement à la préparation de ces festivités, soit en s'exerçant dans les chœurs et dans les ballets, soit en siégeant dans les nombreux comités chargés de l'organisation matérielle des spectacles.

Trois mois avant que le Seigneur Abbé donne le signal de la représentation inaugurale, le 1^{er} août, jour de la Fête nationale, sur la grande place de Vevey, toute une région chante et danse entre quatre murs. Les cinq groupes du grand chœur sont au travail, plusieurs soirs par semaine, dans les salles d'école de Lutry, Chardonne, Vevey, La Tour-de-



L'amphithéâtre de 1955.



La charmante vision du char des campagnes.



Un détachement du corps des Cent-Suisses.

Peilz. Les ballets exercent leurs quatre jeux symboliques, où les professionnels encadrent les amateurs : jeu des fleurs, archers du soleil, ballet du gel, ballet de la lutte contre les ennemis de la vigne, jeux des faunes et des bacchantes. Palès, Cérès, Bacchus ont été désignés parmi les nombreux compétiteurs, quelques-uns des solistes les plus renommés du chant et de la danse sont engagés comme solistes. Dans de nombreux ateliers se confectionnent les milliers de costumes que porteront les deux mille cinq cents figurants, les quatre cent cinquante chanteurs, les neuf cents enfants, la foule des danseurs et des danseuses.

Jusqu'ici, le spectacle se donnait devant de grandes estrades en forme de carré ouvert. Pour la première fois, il sera présenté sur l'arène d'un vaste amphithéâtre de bois, spécialement édifié à cet effet. Ce Colisée éphémère donnera place à dix-sept mille spectateurs pendant les onze représentations diurnes et nocturnes qui se succéderont du 1^{er} au 15 août. L'amphithéâtre de Vevey sera plus spacieux que les vastes arènes de Nîmes, d'Arles et de Vérone, plus vaste aussi sera l'ellipse où se dérouleront les phases du spectacles. L'édifice sera couronné par un chemin de ronde sur lequel flotteront les oriflammes des cent-quarante-six communes vinicoles de la Suisse. Trois hautes tours domineront les portes par où entreront les cortèges des saisons. A leur sommet, des trompettes de héraut signaleront leur apparition. Mais ces tours serviront aussi de phares pour les représentations nocturnes. Le progrès de l'éclairage, l'art raffiné des jeux de lumière donneront des colorations nouvelles à la féerie du spectacle.

Son caractère traditionnel sera conservé. Il restera populaire par la masse des figurants, recrutés exclu-

sivement dans la région veveysanne et par le chœur des quatre cent cinquante chanteurs qui accompagnera la musique du compositeur, le maître Carlo Hemmerling, un enfant du pays, ainsi que l'auteur du poème, Géo Blanc. On voit en eux de dignes successeurs des Doret et des Morax qui donnèrent un si grand éclat aux deux fêtes précédentes.

Les représentations seront réglées par les maîtres de la mise en scène et du costume, dont la Confrérie a pu s'assurer la précieuse collaboration. La direction artistique est confiée à M. Maurice Lehmann, administrateur général de la Réunion de Théâtres Lyriques Nationaux. Le dessinateur des costumes est M. Louis Fost, décorateur prestigieux, auteur des admirables maquettes des Indes galantes. Pour la régie, il a été fait appel à M. Eberlé, un metteur en scène qui a brillamment fait ses preuves à Einsiedeln, avec l'œuvre magistrale de Calderon, le Grand théâtre du monde. Pour la partie chorégraphique, qui sera de grande envergure, des chorégraphes professionnels, sous la direction générale de Nicolas Zveroff, ancien assistant de



M. David Dénéreaz,
Président de la Fête des Vignerons 1955.

Serge Lifar, assureront la mise au point des figures. Enfin, la musique d'harmonie qui accompagnera les chants et les danses sera bien digne de l'ensemble, puisque la Garde républicaine de Paris a été engagée à cet effet.

Ainsi, à la fois traditionnels et innovateurs, les responsables de cette vaste entreprise ont fait de leur mieux pour satisfaire aux exigences d'un public sensible à l'évolution du goût, de plus en plus averti et mieux initié aux choses de l'art par le nombre et la qualité des spectacles auxquels il est convié à assister en Suisse et à l'étranger.

PIERRE GRELLET